



PREFET DE LA HAUTE-LOIRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES
POPULATIONS
DE LA HAUTE-LOIRE

Pôle Jeunesse, Sports, Ville,
Associations

3 Chemin du Fieu
CS 40348
43009 LE PUY EN VELAY Cedex
Tél 04 71 05 32 30

Dossier suivi par : Daniel SANSANO
Tél. : 04 71 09 80 90
Courriel : daniel.sansano@haute-loire.gouv.fr
Suivi administratif : Elodie COURTADON
Tél. : 04 71 09 80 88
Courriel : elodie.courtadon@haute-loire.gouv.fr

Le Puy-en-Velay, le 20 mars 2019.

La Directrice départementale

à

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents
des Comités Départementaux sportifs de la Haute-Loire

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,

En prévision de la campagne CNDS 2019, la DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes organise dès maintenant le recensement des créations d'emplois pour la saison 2019-2020.

Cet état des lieux sera terminé le 23 avril 2019 sachant que les demandes pour les emplois devront être faites en bonne et due forme sur le « compte asso » pour le 29 avril 2019. Dès à présent, je vous conseille vivement de prendre l'attache de vos clubs pour les informer de ce recensement. Dans un deuxième temps, les clubs et les comités départementaux susceptibles de créer un emploi devront se rapprocher de M. Daniel SANSANO à la DDCSPP 43 (04 71 09 80 90).

J'attire toutefois votre attention sur deux points :

- les contrats de travail devront être signés avant le 15 septembre 2019,
- pour être éligibles, les associations devront être situées en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou être dans un bassin de vie comprenant au moins 500 de la population en ZRR, ou dans des communes en contrat de ruralité

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, mes salutations distinguées.

Pour la directrice et par délégation
Le chef du pôle
jeunesse, sports, ville, associations

Antoine DIJOL